



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME



Fiche d'information d'un logement présumé indigne ou dégradé

N° dossier : réservé PDLHI

Fiche remplie par :

Nom - prénom :
Qualité :
Organisme :
Téléphone : courriel :
Visite à domicile Déclaration de l'occupant
Date :

Occupant :

Nom - prénom :
Locataire Propriétaire occupant Autre
Téléphone : courriel :
Nombre d'occupants :
adultes : enfants mineurs : dont de 0 à 6 ans : ...
présence d'une femme enceinte : Oui Non
Allocation logement : Oui Non (versée directement au propriétaire Oui Non)
Organisme : CAF MSA Autre :

Logement :

Adresse précise :
.....
Année de construction avant 1949 : Oui Non
Maison individuelle Immeuble collectif Hôtel Autre :
Nombre de pièces (séjour et chambres) : , Surface : m²
Date d'entrée dans les lieux : , Bail : Oui Non
Préavis de départ en cours : Oui Non Si oui date prévisionnelle du départ :

Propriétaire (si différent de l'occupant) ou cabinet de gestion (agence, notaire, ...) :

Nom - prénom :
Adresse :
Téléphone : courriel :
Informé des problèmes par courrier (**à joindre obligatoirement**) le

Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne

Direction départementale des territoires et de la mer - ddtm-polehabitatindigne@charente-maritime.gouv.fr

Problèmes signalés

Dégradations du bâti

- toiture
- murs extérieurs
- murs intérieurs
- fissures importantes
- planchers
- plafond
- risque d'effondrement
- dégradation : portes fenêtres
- infiltration/remontée d'eau
- isolation thermique :
absence mauvaise
- parties communes dégradées

Alimentation en eau

- absence puits
- réseau public

Assainissement

- collectif individuel
- absence défectueux

Autres

- présence d'insectes
- présence de rongeurs

Intérieur du logement

- humidité , où :
- moisissures , où :
- peintures écaillées (menuiseries)
- revêtements dégradés murs sols
- éléments non sécurisés et dangereux :
escaliers garde-corps
- absence de fenêtre dans une pièce
où :
- absence de cuisine
- absence de salle d'eau
- absence de WC
- WC non séparé de la cuisine
- installation défectueuse :
électrique gaz
- fils électriques dénudés
- eau chaude : Oui Non
- ventilation : absence obstruée
- chauffage :
non défectueux d'appoint
- factures excessives d'énergie
Coût mensuel (ou coût annuel):

Précisions complémentaires, situation particulière des occupants... :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fiche à transmettre à : **Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne**

Direction départementale des territoires et de la mer - 89, avenue des Cordeliers CS 80000 - 17018 La Rochelle cedex 1
courriel : ddtm-polehabitatindigne@charente-maritime.gouv.fr ☎ : 05 16 49 63 21